Verband Schweizerischer Elektrizitätsunternehmen
Association des entreprises électriques suisses
Associazione delle aziende elettriche svizzere

Q&A Prix de reprise dynamiques ou rétribution dynamique

Qu'est-ce que la rétribution ou les prix de reprise dynamiques ?

Le prix de reprise est la rétribution que perçoivent les propriétaires d'installations solaires lorsqu'ils injectent leur surplus d'électricité dans le réseau électrique.

La rétribution d'injection est calculée sur la base du prix harmonisé à l'échelle nationale, tel que défini dans la loi sur l'électricité. À partir de 2027, la loi sur l'électricité prévoit une rémunération de rachat dynamique qui dépendra du prix du marché au moment de l'injection.

Pourquoi le prix de reprise est-il ainsi ajusté ?

Depuis 2020, le marché a considérablement évolué. Le nombre d'installations photovoltaïques a nettement augmenté, les excédents – et, par conséquent, les prix bas, voire négatifs sur le marché de l'électricité – également. Le marché de l'offre et de la demande s'en trouve profondément modifié. Une rétribution dynamique de l'injection tient compte de cette évolution et contribue à soulager le réseau électrique tout en apportant des incitatifs aux producteurs. En effet, elle permet de piloter sa production en optimisant la consommation, l'injection et le stockage.

À combien s'élèveront les prix de reprise à partir de 2027?

Le montant de la rémunération individuelle pour l'achat d'électricité ne peut pas être indiqué à l'avance sous forme de montant fixe. Le prix de reprise se compose, pour chaque installation, d'une rétribution de base, d'une prime de rétribution minimale et, le cas échéant, d'une rétribution pour les Garanties d'Origine (GO). À partir de 2027, la rétribution de base sera déterminée en fonction du prix du marché au moment de l'injection, sauf si une autre rétribution a été convenue. Le prix de référence est celui du marché day-ahead, qui est fixé pour le lendemain, par quart d'heure, sur la bourse de l'électricité. Le prix applicable à l'injection varie donc tous les quarts d'heure et correspond au mieux au prix réel de l'électricité sur le marché

De plus, une prime de rétribution minimale (explications ci-dessous) peut être versée pour les installations solaires jusqu'à 150 kWc, ainsi qu'une rétribution pour les Garanties d'Origine (GO) lors de la vente de ces dernières. La rétribution pour les GO varie en fonction des fournisseurs d'électricité.

Où puis-je consulter les prix du marché par quart d'heure?

Les prix du marché sont accessibles au public sur epexspot.com.

Comment la prime de rétribution minimale est-elle calculée?

Pour les installations d'une puissance maximale de 150 kWc, la loi sur l'électricité prévoit une rétribution minimale. À la fin de chaque trimestre, une comparaison est effectuée entre le prix de marché de référence publié par l'Office fédéral de l'énergie (explications ci-dessous) et la rétribution minimale applicable à votre installation. Si le prix de référence est inférieur à cette dernière, la différence est multipliée par la quantité d'électricité injectée dans les réseaux au cours

du trimestre, exprimée en kilowattheures. Le montant ainsi obtenu vous est versé sous forme de prime de rétribution minimale. Cette dernière s'ajoute à la rétribution de base.

Exemple de calcul pour les installations PV jusqu'à 30 kWc avec une rétribution minimale de 6 c./kWh:
Si le prix de marché de référence est de 3 c./kWh, la prime de rétribution minimale s'élève à 3 c./kWh.
Si le prix de marché de référence est de 2 c./kWh, la prime de rétribution minimale s'élève à 4 c./kWh.
Si le prix de marché de référence est égal ou supérieur à 6 c./kWh, aucune prime de rétribution minimale n'est versée.

Qu'est-ce que le prix de marché de référence?

Le prix de marché de référence est une moyenne des prix du marché, spécifique à chaque technologie, calculée par l'Office fédéral de l'énergie à la fin de chaque trimestre. Les prix du marché sont pondérés en fonction de l'injection effective des installations utilisant la technologie concernée. Il sert notamment à vérifier, pour les installations d'une puissance maximale de 150 kW, si une prime de rétribution minimale est versée.

Quelles conditions sont nécessaires pour bénéficier de prix de reprise dynamiques de l'injection?

Le passage à la rétribution au quart d'heure basée sur les prix du marché suppose que votre installation est équipée d'un compteur intelligent – ou smart meter - communicant effectuant des relevés tous les quarts d'heure. Ce n'est pas automatiquement le cas pour toutes les installations : certaines ne disposent pas encore de compteur intelligent, d'autres sont équipées d'un modèle d'ancienne génération qui ne prend pas encore en charge la transmission au quart d'heure. Dans ces cas-là, la rétribution continue pour l'instant de s'effectuer selon l'ancien système, jusqu'à ce que les fournisseurs d'électricité procèdent à la transition.

Que se passe-t-il en cas de prix de marché très bas, voire négatifs, et dans quelle mesure peuvent-ils influencer ma rétribution?

Si le prix de marché est négatif au cours d'un quart d'heure, votre injection d'électricité pendant cette période sera également rémunérée négativement. Vous payez donc pour l'électricité que vous injectez à ce moment-là, au lieu d'être rémunéré. Ces valeurs négatives sont directement prises en compte dans votre rétribution de base. Malgré la prime de rétribution minimale, la rémunération totale peut donc s'avérer inférieure à celle que vous obtiendriez si vous n'effectuez pas d'injections d'électricité aux moments où les prix du marché sont négatifs. À l'inverse, la rémunération totale peut être plus élevée si vous effectuez moins d'injections lorsque les prix du marché sont négatifs.

Comment puis-je me protéger contre les prix négatifs et optimiser ma rémunération?

La solution la plus efficace consiste à adapter la consommation propre en fonction de la production solaire et des prix du marché. Lorsque les prix sont bas ou négatifs, l'électricité solaire peut par exemple être utilisée pour la production d'eau chaude, les appareils électroménagers, une voiture électrique ou un système de stockage par batterie. Un système de gestion de l'énergie (EMS) peut lire les prix du marché tous les quarts d'heure et piloter automatiquement les consommateurs, le stockage ainsi que l'injection. Si la consommation propre est épuisée, l'installation peut être partiellement ou totalement mise à l'arrêt pendant les quarts d'heure concernés. Cela permet d'éviter l'injection d'électricité à des prix négatifs et d'augmenter le rendement par kilowattheure injecté.

L'achat d'un système de stockage par batterie est-il rentable, et en combien de temps s'amortit-il?

La rentabilité d'un système de stockage par batterie et la durée de son amortissement dépendent de chaque cas. Les facteurs déterminants sont notamment la taille de l'installation solaire, le niveau et la répartition dans le temps de la consommation propre, les consommateurs supplémentaires tels qu'une pompe à chaleur ou une voiture électrique, les écarts de prix entre le stockage et l'injection, ainsi que les coûts d'investissement. Un système de stockage permet de stocker temporairement l'électricité lorsque les prix sont bas ou négatifs, puis de l'utiliser soi-même ultérieurement ou d'effectuer une injection à un moment où les prix sont plus avantageux. Il est également possible d'utiliser un système de gestion de l'énergie (EMS) pour arrêter automatiquement l'installation par tranches d'un quart d'heure lorsque les prix sont négatifs.

Lien vers la vidéo